



566 241

Remplace SIA 241:2015

Schreinerarbeiten
Opere da falegname

Menuiserie



Numéro de référence SN 566241:2025 fr

Valable dès le: 2025-11-01

Éditeur Société suisse des ingénieurs et des architectes Case postale, CH-8027 Zurich

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

2025-11 1^{er} tirage

rectificatif.

TABLE DES MATIÈRES

	Pa	age	
Avant-propos 4			
0	Champ d'application	5	
0.1	Délimitation	5	
0.2	Conditions générales pour		
	la construction	5	
0.3	Références normatives	5	
0.4	Dérogations	6	
1	Terminologie	7	
1.1	Bois et matériaux dérivés du bois	7	
1.2	Revêtements et placage		
	de panneaux support	9	
1.3	Placages	9	
1.4	Traitements de surface	10	
1.5	Humidité	11	
1.6	Autres termes	12	
2	Étude du projet	14	
2.1	Généralités	14	
2.2	Aptitude au service	15	
2.3	Entretien, Maintenance,		
	remise en état	15	
2.4	Écologie et santé	15	
2.5	Assurance qualité	17	
2.6	Appel d'offres	17	
3	Matériaux	18	
3.1	Généralités	18	
3.2	Bois massif	18	
3.3	Dérivés du bois, panneaux à base		
	de bois	18	
3.4	Autres matériaux	19	
3.5	Teneur en eau du bois et variations		
	dimensionnelles	19	
4	Exécution	21	
4.1	Généralités	21	
4.2	Assemblages	21	
4.3	Généralités sur les éléments		
	de construction plaqués, revêtus et		
	surfacés	22	
4.4	Éléments de construction plaqués	22	
4.5	Éléments de construction		
	avec traitement de surface	23	
4.6	Mise en place, pose	23	
4.7	Dispositions particulières	25	
4.8	Tolérances	25	

	Pa	ige
Anne	xe	
Α	(informative) Retrait et gonflement du bois	26
В	(informative) Calcul des variations dimensionnelles	27
С	(informative) Exigences posées aux adhésifs	30
D	(informative) Exigences relatives aux panneaux à base de bois normalisés	31
E	(informative) Exigences relatives aux produits de revêtement de surface (vernis pour bois)	32
F	(informative) Désignation des teintes	33
G	(informative) Labels de qualité pour exigences exceptionnelles relatives	
	à l'écologie	34
Н	(informative) Publications	35
I	(informative) Index des termes	38

AVANT-PROPOS

La présente norme s'adresse aux projeteurs. Elle concerne également les maîtres d'ouvrage, la direction des travaux ainsi que les entrepreneurs.

La révision a permis d'adapter la norme à l'état actuel de la technique et aux prescriptions de plus en plus importantes en matière de protection de l'environnement. En collaboration avec des fabricants de panneaux stratifiés, les termes «surfacé» et «revêtu», controversés depuis des années, ont été adaptés le plus précisément possible aux normes ISO et EN, tout en répondant au besoin de l'utilisateur de clarifier ces deux termes.

En ce qui concerne les matériaux et les produits en bois utilisés dans la menuiserie, certaines normes européennes ne sont pas appliquées, car elles fixent des exigences de qualité en matière de statique et de résistance qui ne sont pas pertinentes pour le menuisier. Un aperçu correspondant des produits et normes pertinents est disponible dans la Documentation Lignum «Bois et panneaux à base de bois: critères de qualité dans la construction et l'aménagement intérieur, usages du commerce en Suisse», édition 2021, tableau 5.1-1 «Classe technique en fonction de l'usage prévu pour les panneaux à base de bois normalisés». Ce tableau a été repris tel quel dans l'annexe D, tableau 6.

En outre, la structure de la norme a été entièrement remaniée, car depuis quelques années, la norme précédente ne correspondait plus aux critères habituels des normes SIA. Ainsi, la norme est aujourd'hui structurée en «terminologie», «étude du projet», «matériaux» et «exécution», suivi de plusieurs annexes informatives.

Commission SIA 241

Organisations représentées dans la commission SIA 241

ecobau Planification et construction durables

VSI.ASAI Association Suisse des Architectes d'Intérieur

VSSM Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten

Commission SIA 241, Menuiserie

Membres

Représentant de

VSSM

Président Pierre Scheidegger, Wallisellen

Marco Kaufmann, Gommiswald Cuisine Suisse

Stefan Schrader, Zurich ecobau
René Weiss, Sulz VSI.ASAI
Urs Zurbuchen, Amlikon VSSM

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 241 le 2 septembre 2025.

Elle est valable dès le 1er novembre 2025.

Elle remplace la norme SIA 241 Menuiserie, édition 2015.

Copyright © 2025 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.